

éé

Ecole émancipée

TENDANCE DE LA FSU

86

Bulletin départemental  
de la Vienne

°2 / Juin 2013

## *Moroses et résignéEs ou lucides et combattifs-ives ?*

*La situation dans laquelle nous nous trouvons n'est pas  
réjouissante, c'est le moins que l'on puisse dire. Elle  
semble même, à nos yeux de syndicalistes, pire qu'avant  
l'élection de F. Hollande*

**D**u point de vue général :

- la ratification en octobre du nouveau traité européen et de sa règle d'or (pas plus de 3% du PIB de déficit public) a conduit à légitimer une politique d'austérité qui ne dit pas son nom, mais qui, par la recherche de réduction des dépenses, a pour conséquence par exemple:

- la poursuite des suppressions de postes dans la fonction publique (hormis dans les secteurs prioritaires (éducation-santé- sécurité)) qui en plus de dégrader le service rendu aux usagers dégrade encore un peu plus les conditions de travail des agentEs ;

- la perte de pouvoir d'achat par l'augmentation de facto des impôts d'une partie de la population par le gel du barème (même sommes de revenus que les deux dernières années prises en compte pour établir le plancher et le plafond de chaque tranche d'imposition, ce qui revient à ce que touTEs les salariéEs qui étaient à la limite supérieure d'une tranche, seront imposéEs sur la tranche supérieure si leur salaire a été réévalué ne serait ce qu'en fonction de l'augmentation du coût de la vie)

- une nouvelle perte de pouvoir d'achat pour les fonctionnaires qui voient pour la troisième année consécutive le point d'indice (base du traitement) gelé ;

### **Au sommaire...**

- **Moroses et résignéEs ou  
lucides et combattifs-ives ?**
- **EAP à marche forcée**
- **Ce fut une belle journée**
- **Une loi d'amnistie aux  
orties**

- le rognage des prestations sociales et familiales qui ne va pas toucher seulement les plus riches, quoi qu'en dise le gouvernement : le quotient familial permet aux ménages imposables d'obtenir une réduction d'impôt en fonction de leurs revenus et du nombre d'enfants à charge. Actuellement, la réduction ne peut excéder 2000 euros par enfant. La baisse, annoncée il y a quelques jours, de ce plafond de 2000 à 1500 euros va concerner 1,3 million de ménages, soit 12% des ménages avec enfants, qui verront en moyenne leur impôt augmenter de 64 euros par mois.

- cause et conséquence de l'entrée en récession de l'économie française, les vagues de licenciements se poursuivent et les chiffres du chômage explosent

- l'accord national interprofessionnel (ANI) de janvier 2013, applaudi par le MEDEF et transposé dans la loi en avril, concentre en 27 articles 54 reculs pour les salariéEs : par exemple le remplacement de dispositions d'ordre public par des « règles maisons » en matière de licenciements et la soumission du contrat de travail individuel à des accords collectifs (ainsi sous couvert de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, la mobilité professionnelle et géographique peut être imposée. De même la durée du travail et le salaire peuvent être touchés par des accords de maintien dans l'emploi qui priment sur le contrat de travail) ;

- une nouvelle réforme des retraites nous est présentée comme indispensable et les pistes envisagées sont très inquiétantes : allongement accéléré de la durée de cotisation, montant de la pension des fonctionnaires calculé sur les 10 dernières années (au lieu des 6 derniers mois actuellement)

- le paysage syndical est encore plus divisé que sous le gouvernement précédent : on distingue aujourd'hui deux blocs : celui de la CFDT, UNSA, CGC, CFTC qui se disent réformistes, et celui de la FSU, CGT, Solidaires qui elles sont appelées contestataires.

- la droite s'est, elle, unie, pour plusieurs démonstrations de force dans le cadre de sa contestation de l'égalité du droit de toutes et tous au mariage. Elle a non seulement pris la rue mais s'est accaparé en les transformant, ou

non, nos slogans ! Entendre ces réactionnaires chanter « on lâche rien ! », ça fait mal !

- quant à l'extrême droite, elle se déchaine, tabassant celles et ceux qui se mobilisent contre elle, assassinant en hurlant sa haine, sa xénophobie, son homophobie.

Du point de vue de l'Education :

- la « refondation de l'Ecole » n'en est pas une et ne s'inscrit pas en rupture avec les choix faits par les gouvernements précédents, par exemple :

- socle commun et LPC sont toujours là ;
- si la priorité à l'enseignement primaire a été donnée, l'enseignement professionnel et l'enseignement général au lycée sont les grands oubliés de la loi, et restent organisés par les réformes contestées de 2008 et 2009

- la possibilité de partir en apprentissage est maintenue pour les élèves à partir de 15 ans au lieu de 14 : ça c'est du changement !

- la réforme de la formation des maîtres est loin d'être satisfaisante :



- la création des Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education (ESPE) est faite à la va vite, sans concertation avec les personnels des IUFM

- les maquettes de formation doivent être remontées au ministère dans l'urgence sans laisser le temps de penser le meilleur rapport à trouver entre la formation disciplinaire et la formation professionnelle

- en lieu et place de véritables pré-recrutements qui donneraient aux étudiantEs

Suite p. 6

# EAP à marche forcée !

*Le gouvernement mène une politique destructrice d'emploi et d'activité économique. Pour cacher cela, il compte sur le recrutement de milliers d'emplois d'avenir*

**D**ans l'Éducation, ils ont appelé ce statut "Emploi d'avenir Professeur" (EAP). Dans notre dernier numéro (cf <http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1409>) nous avons dit tout le mal qu'il faut penser de ce statut dévalorisant pour les personnels qui l'occuperont et cheval de Troie de la déréglémentation des autres statuts.

Le rectorat fait donc le forcing actuellement pour imposer ces emplois qui ne correspondent pas aux besoins exprimés par les personnels ou les usagers.

Dans le secondaire, pour notre Académie, le recrutement est renvoyer à chaque Conseil d'administration (CA) de collège ou lycée. Le SNES de l'Académie de Poitiers a pris position contre ce recrutement (voir sur son site).

À l'Université début juillet, le conseil d'administration de l'université de Poitiers a demandé des garanties avant de d'approuver le dispositif et décidé de surseoir à son vote. Yves Jean, son président, explique qu'il y serait favorable « si le volume horaire des stagiaires est acceptable : 12h pour des étudiants de L2 ou L3, c'est trop ». Il a écrit aux deux ministres, de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, pour expliquer son point de vue.

Pour le primaire il avait été demandé au Conseil d'administration du lycée Victor Hugo de Poitiers de recruter, comme établissement gérant mutualisateur, un certain nombre d'EAP destinés à exercer dans le primaire. Après un débat fourni, la majorité du conseil à rejeter la possibilité de recruter sous ce statut d'EAP.

La honte ne tuant pas, le Rectorat a voulu refaire voter dans un CA extraordinaire la même pilule. Puis il s'est ravisé au dernier moment et l'a fait voté dans un CA d'un autre lycée, sans doute moins contestataire.

Pour l'heure la FSU86 se tait. Est-ce à cause de la ligne Maginot qui sépare le champs d'action

de chaque Syndicat national (SN) ?

Dans le cas de ces EAP du Primaire c'est le champs de syndicalisation du Secondaire (donc le SNES) qui doit prendre position sur le champs de syndicalisation du Primaire (donc le SNUIPP). Il serait si simple de se réunir pour prendre une position commune.

Oui mais le SNUIPP86 n'a pas voulu débattre localement de ces EAP peut-être parce qu'il ne veut pas contredire la position de sa direction nationale SNUIPP qui est complaisante avec ce gouvernement.

Le SNES de Poitiers se retrouve peut-être pris dans une contradiction entre un positionnement clair contre les EAP et son respect sacro-saint du champs de syndicalisation des syndicats nationaux, qu'il partage avec le SNUIPP86.

La FSU, qui regroupe tous les syndicats, les tendances (comme l'ÉÉ) et les sections départementales, se retrouve coincée par ses statuts : art. 1 : "La FSU est une fédération de syndicats nationaux". En clair l'activité fédérale dépend du bon vouloir fédéral des syndicats nationaux.

C'est une situation de blocage qui pourrait être levée si les SN acceptaient le débat fédéral.

On retrouve ce même blocage aussi sur la constitution des ESPE, les futures écoles de formation des profs.

ÉÉ revendique de revenir sur ces tabous et lignes Maginot paralysants. Il faut plus de fédéralisme, plus de démocratie. Il est possible de mener des débats fédéraux tout en respectant les identités de chacun. C'est une question d'efficacité.

Pascal Canaud

# Ce fut une belle journée...

*Café, thé, repas sous la tonnelle de la maison syndicale... nous avons passé une belle journée ! Nous étions 12 les cheveux au vent : 1er degré, 2nd degré, et âge canonique ! Véronique Ponvert du GD EE du Havre, dont nous avons suivi les conseils pour l'installation de notre groupe départemental, nous a accompagnés pour cette journée.*

**M**algré un ordre du jour binaire (matinée : état des lieux dans l'éducation et plus largement / après midi : fonctionnement et vie du GD), nous avons abordé dès le matin les questions de fonctionnement démocratique notamment pour les instances fédérales syndicales qu'il faut investir davantage en ces temps de régionalisation politique.

Véronique commence ensuite un état des lieux et une analyse de la politique du gouvernement Ayrault. On est dans la continuité de la politique sarkozyste : clairement même si nous n'attendions rien d'eux, les socialistes nous ont déçus. Ils sont



dans le renoncement, et ce, depuis la signature du traité européen jusqu'à la mise en place de l'austérité en passant par le cumul des scandales financiers ou la politique du ministre Valls.

Les Manifs contre le mariage pour tous comme la mort de Clément Méric prouvent que le contexte est très réactionnaire. Véronique nous raconte que le SNUipp a reçu des insultes par mail à la suite de son colloque contre l'homophobie à l'école (voir sur le site du SNUipp le dossier sur ce sujet <http://www.snuipp.fr//Eduquer-contre-l-homophobie-des-l>).

La politique libérale menée par Hollande n'est de nature ni à améliorer la situation ni même à l'apaiser.

Dans la période, il n'y a pas eu d'action syndicale unitaire, les fédérations sont désunies. Comme dans la société, les clivages se creusent : « CDFT, CGC et UNSA sont les réformistes, FSU, CGT, Solidaires les contestataires ».

La réforme annoncée des retraites va être le test : le gouvernement actuel propose pire que Fillon. Comment vont répondre les organisations ? 2013 est-elle l'année amortisseur ? un passage obligé pour la reconquête de la lutte syndicale et sociale après les années Sarko - Fillon ?

Ca y est la discussion est lancée : chacunE donne son avis, pose ses questions, évoque ses inquiétudes ou fait partager ses espérances.

Pêle-mêle, voici ce que l'on peut retenir des débats sur l'activité militante :

- Il nous faut œuvrer sur plusieurs plans, conscientiser en prenant appui sur la colère des salariés et insister dans nos instances syndicales pour travailler la posture de la FSU. Nous attend la conférence sociale de juillet 2013 où nous devons porter haut et fort la parole des salariés. D'ailleurs, au sein de notre fédération, les syndicats nationaux commencent à être plus critiques.

- On ne peut rien tout seul : il faut œuvrer pour l'unité syndicale et européenne, mais par ailleurs, très souvent, les mobilisations sont plus faciles à monter sur des sujets ou problèmes locaux. Pour le second degré notamment, ce sont les problèmes de l'établissement qui rassemble les collègues.

- Avoir un discours face à la crise n'est pas simple notamment pour le Fonction Publique. Les gouvernements ont un argumentaire médiatique économique mais les contenus des réformes montrent bien les implications idéologiques.

- Les relations avec les directions syndicales nationales peuvent être tendues ou peu favorables aux mobilisations, d'où une défiance des collègues possible.

- Plusieurs sujets peuvent amener les collègues à la mobilisation : précarité, formation, mastérisation, etc.

En fin de matinée, Véronique a fait l'état des lieux dans l'Éduc : elle présente la loi d'orientation que les décrets vont venir abonder négativement sur les rythmes, les cycles, l'éducation prioritaire ou encore le lycée. La rentrée 2013- 2014 s'annonce difficile avec les suppressions d'AED, la multiplication des statuts (EAP, stagiaires fonctionnaires, contractuelLes admissibles, stagiaires du concours réservé), la régionalisation et la nouvelle structure école - collège. Les 60000 postes ne sont pas des postes statutaires. D'ailleurs en septembre, s'ouvre un groupe de travail au ministère suite au rapport de la cour de comptes sur le métier...

De nombreux points, au débat à ce moment-là de notre journée, sont donc à creuser syndicalement pour contrer cette loi d'orientation qui réaffirme le socle de compétences et l'utilitarisme de l'école, qui met en danger, par tous ces décrets à venir, le statut des enseignantEs. L'importance du

numérique dans la loi pose déjà ces questions statutaires au-delà même du pédagogique. Le débat s'est engagé autour de cette question du numérique : depuis l'année de stage jusqu'à la formation continue, en passant par l'enseignement d'option dans des collèges ruraux ou la création de webclasseur d'orientation dès la 5ème pour les élèves, on voit bien le développement du mode numérique de formation et l'omniprésence de l'outil informatique.

Après le repas, les discussions se sont concentrées sur le fonctionnement d'un GD École Émancipée. Le GD 76-27 au Havre qui se réunit deux heures une fois par mois, publie un recto verso mensuel, et organise tous les ans un stage de 2 journées et 4 thèmes différents présentés par les copains ou des invités grâce à une subvention annuelle de 600 euros de la FSU.

Véronique nous invite à participer aux collèges EE et aux journées d'études EE pour partager nos expériences locales et faire vivre notre tendance.

L'École Emancipée a sa partition à jouer dans la FSU sous ce gouvernement socialiste pour faire avancer les revendications et appeler clairement à la lutte.

Julie Siaudeau

## Loi d'amnistie jetée aux orties

La loi proposée à l'origine par les parlementaires du Front de gauche en février, visait l'amnistie de syndicalistes et militants associatifs condamnés entre 2007 et 2012, sous la présidence Sarkozy. Elle devait contribuer à effacer du casier judiciaire de militants condamnés des "faits commis à l'occasion de mouvements sociaux et d'activités syndicales et revendicatives" et concernait une centaine de personnes. Cela pouvait concerner un militant de la Confédération paysanne condamné à payer 2000 euros pour s'être opposé à la construction de l'EPR en retirant des boulons d'un pylône en construction, Xavier Mathieu de chez Continental et délégué

CGT, condamné à 1200 euros d'amende pour avoir refusé un prélèvement ADN, deux syndicalistes d'Eurodisney condamnés pour avoir fait le rapprochement, sur leur blog, entre suicides de collègues et conditions de travail...

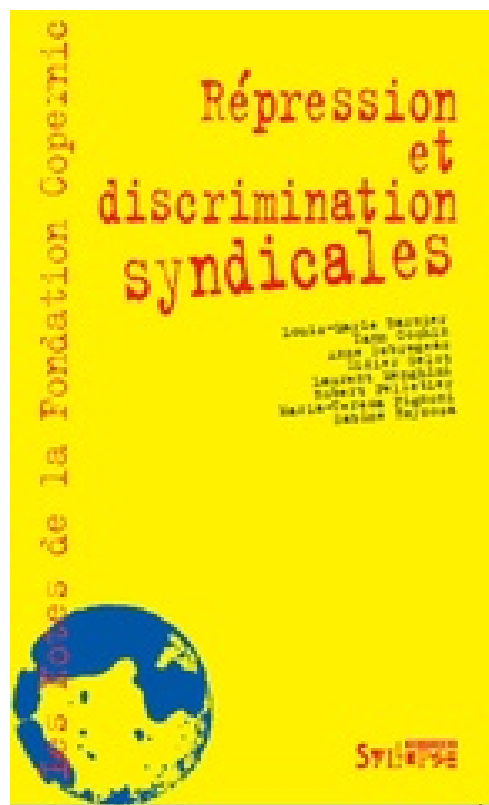
Ces personnes ne sont en rien des criminels mais des gens qui ont décidé de défendre des collègues ou d'autres citoyens, de s'exposer pour faire avancer des revendications ou des droits.

Selon une enquête du ministère du Travail, 30% des élus syndiqués et 40% des délégués syndicaux considèrent que l'exercice de leur mandat représente un frein à leur carrière. Un délégué syndical gagne en moyenne 10 % de

moins qu'un salarié non syndiqué ayant le même âge, le même niveau d'études et le même poste. Encore aujourd'hui, se syndiquer ou mener une lutte syndicale ou revendicative ne va pas de soit ; et de la même façon que les directions d'entreprises sont plus agressives contre les droits des salariés (voir les accords de l'ANI), elles le sont aussi envers leurs représentants. Les batailles juridiques se multiplient contre les syndicats plus combatifs, les recours à des cabinets d'experts en gestion des relations sociales se multiplient, des syndicalistes subissent souffrances et sanctions, les syndiqués sont davantage fliqués et des syndicats « maisons » réapparaissent.

Le refus de cette loi - qui avait déjà été vidée de pas mal de son contenu dans les aller-retour Sénat/Assemblée - par le gouvernement Ayrault-Hollande marque une nouvelle étape d'opposition au monde salarié et revendicatif.

*La Fondation Copernic, la CFTC, la CGT, FO, la FSU, Solidaires, ainsi que le Syndicat des Avocats*



*de France et le Syndicat de la Magistrature viennoise de créer un observatoire des discriminations et répressions syndicales*

Myriam Rossignol

## *Moroses et résignéEs ou lucides et combattifs-ives ?*

*Suite de la p.2*

la possibilité d'être détachéEs des préoccupations financières pour suivre sereinement leurs études et préparer leur concours sont proposés les Emplois d'Avenir Professeurs. Ces EAP, par les 12h hebdomadaires (en moyenne) de présence requise dans un établissement ou une école, diminuent les chances de réussite aux examens des étudiantEs boursierEs dès L2, et augmentent le risque d'abandon d'étude

- la réforme des rythmes scolaires proposée passe à coté de la nécessaire réflexion de l'organisation des temps de l'enfant (et de l'adolescentE) et de sa famille. Elle sera source d'inégalités territoriales sur ce qui sera proposé à l'élève et à sa famille sur le temps libéré par le passage de 4 jours à 4 jours et demi, et ouvre la voie à la prise en charge par les collectivités

territoriales des activités artistiques et physiques, certes dans le cadre périscolaire pour l'instant, mais demain ? Ces enseignements resteront-ils obligatoires dans le cadre de l'Ecole ?

Du point de vue des mobilisations syndicales et sociales

Lorsque, dès les premières annonces et décisions du gouvernement Hollande/Ayrault nous qualifiions de social-libérales les orientations suivies, beaucoup de celles et ceux qui espéraient que l'élection de F. Hollande amènerait un changement de cap des orientations politiques que nous subissons depuis... euh... depuis... trop longtemps (!), nous renvoyaient qu'il fallait laisser du temps à ce gouvernement pour amorcer ce changement.

Les organisations syndicales elles-mêmes ont eu du mal à admettre que le changement de ton du dialogue social, plus respectueux, ne garantissait pas pour autant la prise en compte de nos revendications. Pourtant, si elles ont été écoutées, force est de constater que toutes n'ont pas été entendues.

Le plus bel exemple concerne le secteur de l'Éducation Nationale. Quelle traduction du projet d'École de la FSU (organisation majoritaire dans ce secteur) dans le projet de loi de refondation de l'École ? Quasiment aucune ! Et pourtant, quelles mobilisations les syndicats de l'EN de la FSU ont-ils organisées ? Quasiment aucune ! Il faut dire que le gouvernement a finement joué : la seule réelle avancée concerne la prise en compte de la revendication du syndicat du premier degré de la FSU (le SNUipp) de « plus de maîtres que de classe » dans les écoles (et encore, elle ne concerne que les Ecoles situées en zone d'éducation prioritaire). Le SNUipp voulant acter, et on le comprend, la priorité donnée à l'enseignement primaire et la satisfaction de sa revendication historique, toute possibilité de mobilisation fédérale contre cette loi était anéantie. Le gouvernement a « baladé » nos syndicats, inscrivant dans la loi les + 60 000 postes sur 5 ans (qui rappelons le encore une fois ne compensent pas les 80 000 perdus sous Sarkozy) et jetant des écrans de fumée en rajoutant par exemple au socle commun de connaissances et de compétences la notion de culture, ça ne mange pas de pain ! (Mais la culture commune, chère à la FSU n'a rien à voir avec le socle commun de connaissances, de compétences fut-il même de culture de la nouvelle loi !) et il aura fallu attendre le congrès de Poitiers de la FSU, en février, pour voir inscrit dans un texte fédéral que ce projet de loi ne s'inscrivait pas en rupture avec les politiques éducatives précédentes. Un peu tard, à un mois de son passage à l'assemblée, pour organiser une mobilisation susceptible de peser !

Les débats, dans les directions syndicales, ont révélé, au cours de toute cette première année de la mandature Hollande, un souci de ne pas « diaboliser » le gouvernement. Cette posture, telle qu'elle nous a été expliquée, visait à ne

pas se couper d'une profession qui avait voté à plus de 60% pour Hollande dès le premier tour de l'élection présidentielle, et à continuer à laisser penser que les organisations syndicales, et la nôtre en particulier, pouvait infléchir, par le dialogue social et la négociation, l'orientation générale du gouvernement. Nous sommes de celles et ceux qui pensent qu'un gouvernement a besoin d'être aidé/poussé par des mobilisations sociales pour adopter une politique qui satisfasse les revendications progressistes portées, notamment, par les organisations



syndicales visant une transformation sociale. Si nous avons partagé l'analyse faite par nos directions que la majorité des collègues « n'était pas prête à se mobiliser », nos divergences se sont exprimées dans le rôle que doivent tenir les organisations syndicales pour favoriser le développement de ces nécessaires mobilisations. Comment réussir une mobilisation, par exemple sur la loi de refondation de l'École (manifestation nationale à Paris le 6 avril à l'appel de la FSU), quand l'essentiel de la presse syndicale a été consacrée, sur ce sujet, pendant des mois, à certes exprimer des réserves sur ce texte mais surtout à mettre en avant les « avancées »,

restreintes redisons-le, qu'il proposait ?

Comment réussir une mobilisation dans la fonction publique pour l'emploi et les salaires (journée de grève et manifestation du 31 janvier à l'appel de la FSU, de la CGT et de Solidaires) quand n'ont pas été auparavant dénoncées avec force, les orientations budgétaires de rigueur affichées et assumées par le nouveau gouvernement ? Quand face aux « on ne peut pas faire autrement », « il faut être raisonnable », « nous vivons au dessus de nos moyens », « c'est la crise », « on ne peut pas continuer à s'endetter indéfiniment », n'ont pas été systématiquement rappelées avec conviction les solutions alternatives développées par exemple par ATTAC, la fondation Copernic, ou les économistes atterrés ?

Et maintenant, on fait quoi ?

Les discussions que nous pouvons avoir aujourd'hui avec nos collègues, amiEs, familles, voisinEs, nous montrent que beaucoup sont déçuEs de ne pas avoir vu le ... début du commencement du changement espéré. Si nous pouvons y voir un terreau potentiel de développement de mobilisations à venir, notamment contre la nouvelle réforme des retraites, le travail des organisations syndicales va être difficile pour transformer la morosité ambiante en combativité. Alors qu'elles auraient pu s'appuyer sur l'aspiration à de nouvelles orientations politiques présente les premiers mois du gouvernement, elles devront maintenant lutter contre la résignation qui a gagné une grande partie de la population.

Nous restons pourtant convaincuEs que si tout reste à faire, il est possible de trouver rapidement les ressorts d'un sursaut mobilisateur. Cela passe par l'appel à l'intelligence de celles et ceux à qui nous nous adressons, pour comprendre les tenants et les aboutissements de la situation dans laquelle nous nous trouvons. Si ce qui s'énonce clairement se comprend aisément, arrêtons les tergiversations, pour ne pas dire les contorsions, dans la qualification des politiques menées ; organisons un travail d'éducation populaire avec des débats, des

articles, des interventions lucides sur le contexte mais aussi porteurs d'alternatives crédibles. Participons aux collectifs de lutte contre l'austérité, diffusons les initiatives développées par nos partenaires du mouvement social. Engageons avec la CGT et Solidaires, nos alliées, un front syndical pour une réelle transformation sociale. La division syndicale freine la mobilisation nous le savons, mais comment travailler au développement de mobilisations avec des centrales syndicales qui se sont clairement affichées comme accompagnatrices de la politique de ce gouvernement ? Si nous ne renonçons pas a priori à une large unité syndicale - nous devons continuer à nous adresser à toutes les organisations - nous devons encore moins renoncer à porter avec détermination les revendications rappelées clairement dans les textes de notre dernier congrès.

Oui, nous avons du pain sur la planche ! Seul un combat déterminé, passant par des mouvements de grève EN, FP et interpro, les plus unitaires possibles dès la rentrée permettra de contrecarrer les régressions sociales à venir ! C'est pour cela qu'il faut s'y mettre... maintenant.

Valérie Soumaille